



# MÊME POUR UN SEUL DE CES PETITS

## « Au cœur de l'exil : ces jeunes qu'on appelle MNA »

Jean-Louis Reymondier (diacre)

Antenne Eglise et migrations, diocèse de Saint-Etienne

*Qui sont les mineurs non accompagnés que l'on désigne souvent par l'acronyme MNA ? Derrière les statistiques et les procédures administratives, ce sont des adolescents marqués par l'exil, la séparation et parfois la violence. Mieux comprendre leur réalité permet de mesurer l'urgence de la protection à laquelle ils ont droit et l'appel évangélique à les reconnaître comme des frères.*

**« Quiconque accueille un seul de ces petits en mon nom, c'est moi qu'il accueille. »**

**Mt 18, 5**

Déracinés, séparés de leur famille, exposés à la peur, à l'errance et parfois à l'exploitation, les mineurs non accompagnés — les MNA — sont parmi les plus vulnérables de notre temps. Trop souvent réduits à des dossiers administratifs ou noyés dans les statistiques, ils ont pourtant chacun un prénom, une histoire, un visage. Chacun d'eux nous renvoie à ce geste de Jésus dans l'Évangile qui place un enfant au centre de son regard.

### Qui sont-ils ?

La très grande majorité d'entre eux viennent d'Afrique de l'Ouest — Guinée, Mali, Côte d'Ivoire — mais aussi, dans une moindre mesure, d'Afghanistan, du Bangladesh, de l'Érythrée, du Pakistan ou de Syrie.

Ce sont des garçons dans plus de 90 % des cas, âgés le plus souvent de 15 à 17 ans, avec une proportion croissante de très jeunes enfants. Les filles 8,6 % du total sont particulièrement exposées aux violences et à la traite.

Derrière ces chiffres se cachent des trajectoires brisées par la misère, les conflits armés, les persécutions, les violences communautaires et parfois des formes d'exploitation parmi les plus graves : enfants soldats, mariages précoces, mutilations.

Dans tous les cas, ils ont quitté leur pays à l'âge où la plupart des adolescents français préparent leur brevet.

### **Le parcours : ce que le corps et la mémoire portent**

Leur parcours migratoire est souvent marqué par des violences, l'exploitation et l'errance — autant de traumatismes qui s'ajoutent aux difficultés rencontrées en France. Ils arrivent avec, dans le corps et dans la tête, un poids que rien dans leur apparence ne laisse toujours deviner.

### **Seul dans une culture étrangère**

Qu'est-ce que cela produit, sur un adolescent, d'être radicalement seul dans une société dont on ne comprend pas la langue et qui ne montre pas de signes de bienvenue ? L'adolescence est déjà un moment de construction identitaire fragile. Pour un jeune Guinéen de 15 ans, cette fragilité se double d'une rupture brutale avec tout ce qui constituait ses repères : la

langue, la famille, les rites, les pairs, la terre. Les cliniciens parlent de « deuils multiples » deuil des parents, de la culture, parfois de proches morts en route sans qu'aucun adieu n'ait été possible.

Pour beaucoup, ces souffrances conduisent à une vulnérabilité psychique profonde, voire à des troubles psycho-traumatiques avérés. La politique de non-accueil suspicion lors de l'évaluation, délais interminables, errance ne se contente pas d'ignorer ces troubles : elle les aggrave.

### **L'arrivée en France : le labyrinthe administratif**

Pour bénéficier d'une protection, un MNA doit faire reconnaître sa minorité par le département où il se présente souvent sans interprète, dans un contexte de méfiance, avec un refus fréquent à la clé. Les méthodes d'évaluation de l'âge notamment l'examen osseux sont pourtant unanimement contestées par la communauté médicale. Ceux qui contestent la décision peuvent saisir le juge des enfants, mais sans prise en charge durant la procédure, parfois longue : ils se retrouvent alors à la rue, exposés aux réseaux d'exploitation.

À 18 ans, la protection cesse brutalement avec le risque, pour ceux sans titre de séjour solide, d'une expulsion vers un pays quitté à 14 ou 15 ans. La France a d'ailleurs été sanctionnée à plusieurs reprises par l'ONU pour des manquements à ses obligations envers ces jeunes.

### Ce que la société civile construit

Face aux failles du système, un tissu associatif dense s'est constitué. Collectifs citoyens, Secours Catholique, Cimade, Forum Réfugiés, Service Jésuite des Réfugiés : partout en France, des bénévoles assurent hébergement d'urgence, aide juridique, soutien scolaire, apprentissage du français et surtout un lien humain stable. Le tutorat bénévole, prévu par la loi, est l'une des formes les plus concrètes de cet engagement : avoir un adulte référent, une adresse, quelqu'un qui connaît votre prénom peut changer radicalement le destin d'un adolescent.

### « Même pour un seul de ces petits. »

Ces jeunes sont avant tout des enfants en danger. Leur accueil est un impératif moral et légal, mais aussi un défi humain et logistique pour la société française.

Le thème choisi par le pape Léon XIV pour la 112<sup>e</sup> Journée mondiale du migrant et du réfugié n'est pas une consolation c'est une exigence. Derrière chaque MNA, il y a un enfant que le système peine à reconnaître, que la société hésite à accueillir, et que l'Évangile nous presse d'accueillir, car en lui ouvrant notre porte, c'est le Christ lui-même que nous recevons.

## « AMIE 42 : un exemple de prise en charge citoyenne pour les mineurs isolés de la Loire »

**Jean-François Peyrard**

Association AMIE 42

### Quand La Maison Solidaire passe le flambeau

Depuis 2017, l'association stéphanoise La Maison Solidaire s'était imposée comme un pilier discret mais essentiel pour les mineurs isolés étrangers en recours dans la Loire. Grâce à un réseau d'hébergeurs bénévoles, elle avait réussi à suivre simultanément jusqu'à 70 jeunes, leur offrant un filet de sécurité que les institutions publiques refusaient de tisser.

En 2022, face à la complexité croissante des procédures juridiques, l'association avait sollicité une équipe de bénévoles de La Cimade pour renforcer l'accompagnement des jeunes dans leurs recours. Mais l'usure s'est accumulée, et le silence persistant des pouvoirs publics — refusant de reconnaître officiellement cette mission pourtant vitale — a eu raison des forces militantes. Dès la mi-2024, La Maison Solidaire fermait ses portes aux nouveaux arrivants, avant de cesser définitivement ses activités au 31 décembre 2025.

### Un collectif se mobilise pour éviter le vide

La fin annoncée de La Maison Solidaire aurait pu laisser des dizaines de jeunes sans soutien. L'équipe de La Cimade a refusé ce scénario. Un appel lancé au sein du Collectif inter-associatif « Pour que personne ne dorme à la rue » a ouvert une série de réunions début 2025, et de cette dynamique collective est née, fin avril, une nouvelle structure : AMIE 42, pour Accompagner des Mineurs Isolés en Exil.

L'association se donne pour mission une prise en charge globale des jeunes en recours — juridique, sociale, humaine — dans la limite de ses capacités bénévoles.

### Une gouvernance qui fait une place aux premiers concernés

Ce qui distingue AMIE 42, c'est aussi la composition de son conseil d'administration : sur les douze membres qui le constituent, quatre sont d'anciens mineurs non accompagnés (MNA), directement concernés par les parcours que l'association entend soutenir. Une vingtaine de bénévoles ont déjà rejoint les rangs, et cinquante jeunes sont d'ores et déjà accompagnés.

La relève est assurée — pour l'instant.